

1 Million
Pour toi chaque jour
Souscris à ton forfait à partir de 300F
*909#
Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg



Togocom

Récépissé n° 0254 / 29 / 10 / 04 / HAAC

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004

Prix: 250 Fcfa

N° 805 du 06 janvier 2023

PIA: Retour sur les grands moments de la plateforme en 2022 P.6



Mali / Côte d'Ivoire



Faure Gnassingbé intensifie la médiation pour obtenir la libération des 46 soldats P.3



Levée de sanctions du CNO-Togo par le ministère des sports et des loisirs

L'équité, l'unité et la cohésion au sein du sport ont un nom : Dr Lidi Bessi Kama P.4

Occupation anarchique des espaces publics

Dialogue et pédagogie sont des armes du gouvernement pour libérer les trottoirs, selon Malik Natchaba P.5



Zone franche

Plusieurs avantages offerts aux entreprises du secteur textile P.3

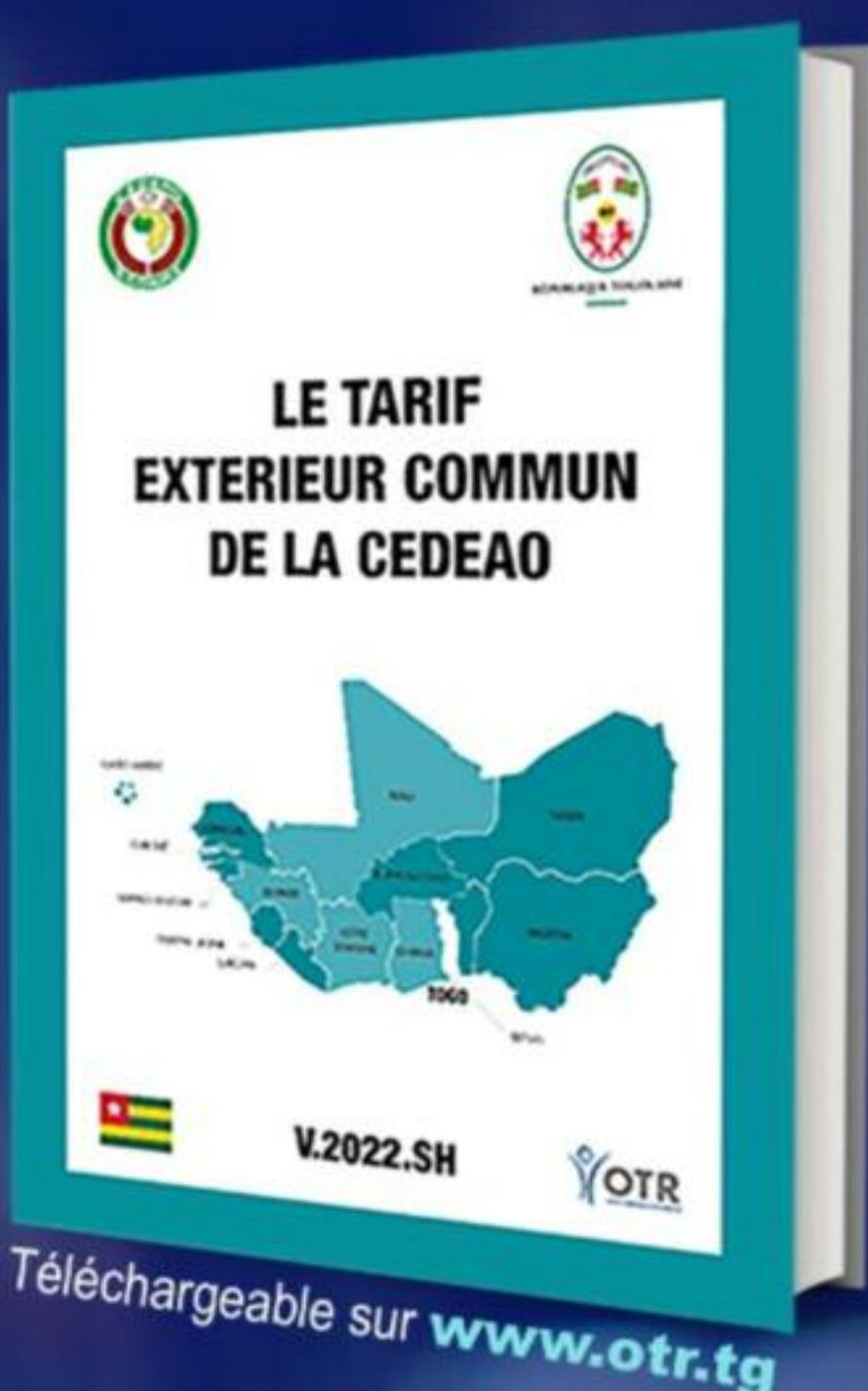
Media

Un nouveau code de la presse entre en vigueur dès le 7 janvier P.4



TARIF EXTERIEUR COMMUN

V.2022.SH



Téléchargeable sur www.otr.tg

les 4+ du TEC V.2022.SH

Adaptation à l'évolution des pratiques commerciales

Prise en compte des questions environnementales et sociales

Prise en compte des progrès technologiques

Prise en compte de la lutte contre le terrorisme par la spécialisation des Biens à Double Usages (BDU)

En vigueur depuis le 1^{er} juillet 2022

FEDERER POUR BATIR
 www.otr.tg

Mali / Côte d'Ivoire

Faure Gnassingbé intensifie la médiation pour obtenir la libération des 46 soldats

Le Chef de l'Etat Son excellence Faure Essozimna Gnassingbé a effectué un périple Mercredi 4 Janvier 2023 qui l'a conduit à Bamako puis à Abidjan.



Si les services de communication de la présidence du Togo et ceux des pays visités ont renseigné que ces visites se situaient dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de coopération entre d'une part le Mali et le Togo et de l'autre le Togo et la Côte d'Ivoire, les observateurs avisés, au regard de l'actualité dans la sous-région ont pronostiqué que Faure Gnassingbé se serait rendu dans les deux Etat pour évoquer la question des 46 militaires ivoiriens détenus par Bamako.

Arrivée en fin de matinée à Bamako, Faure Gnassingbé a été accueilli par le Président Goita de la transition malienne. Rien d'officiel n'a filtré de cette rencontre mais le constat général que l'opinion se fait c'est que le Président Togolais a eu plusieurs heures d'échanges au cours d'une séance de travail avec le Président Goita.

De Bamako, Faure Gnassingbé est arrivé à Abidjan où l'attendait déjà son homologue Alassane Ouattara. Là aussi, plusieurs heures d'échanges mais

aucune information officielle à se mettre sous la dent.

L'axe Abidjan-Bamako est en souffrance depuis le 10 juillet 2022 suite à l'arrestation de 49 militaires ivoiriens accusés de vouloir attenter à la sécurité intérieure du pays.

A ce propos, le chef de l'Etat togolais avait été mandaté par les deux parties pour jouer la médiation. Cette lourde mission lui a également été confirmée par la CEDEAO et depuis lors Faure Gnassingbé a déployé une diplomatie discrète et effi-

cace pour une solution durable à cette crise.

Ainsi, Lomé a obtenu en septembre 2022 la libération de trois des 49 militaires détenus.

Également, sous l'égide du dirigeant togolais, le 22 décembre 2022, un mémorandum d'entente servant de document de base pour la libération des

Abidjan se placeraient donc dans le contexte de poursuite des efforts de médiation pour la libération des 46 détenus restants jugés et condamnés le 30 Décembre dernier à 20 ans de prison chacun.

L'implication personnelle du Président togolais dans cette



soldats avait été signé par les autorités malienne et ivoirienne sous la médiation togolaise.

Les visites de Faure Gnassingbé à Bamako et à

crise est le témoignage vivant de son engagement à œuvrer en faveur de la paix, la sécurité et la stabilité dans la sous-région Ouest africaine.

Zone franche

Plusieurs avantages offerts aux entreprises du secteur textile



L'industrie du textile fait partie des secteurs à fort potentiel de l'économie togolaise. Des actions sont donc engagées par le gou-

vernemment pour la rendre plus performante. L'une des dernières en date est l'adoption de la loi portant statut de la zone franche

industrielle.

La loi offre des avantages aux investisseurs et aux entreprises œuvrant dans le secteur textile.

Sur le plan fiscal, on note la stabilisation du taux d'impôt sur les sociétés, sur les dividendes et la patente à 10% à compter de la 9ème année et pour le restant de la durée de vie de la société.

Le nouveau cadre juridique exonère les entreprises du secteur textile de certains impôts et taxes : la taxe foncière, l'impôt sur le revenu dû aux services d'assistance technique étrangère, les droits et taxes non expressément visés.

Par ailleurs, il est prévu une réduction de 50% de tous droits et taxes de douane et de la TVA sur les véhicules utilitaires. En matière du droit de travail, deux modifications ont été apportées. Il s'agit de 48 heures de travail par semaine et 14 jours de congés annuels.

Le développement de l'industrie textile est assuré

La nouvelle loi portant statut de la zone franche industrielle va donner un coup d'accélérateur au secteur du textile. Elle améliore davantage le climat des affaires, contribue à l'amélioration des

activités des industries de transformation locale comme le développement d'une chaîne de valeur qui combine production du coton et confection de vêtements. Le tout couronné par la création de richesses et d'emplois ainsi que le renforcement de l'attractivité du secteur.

Le parc textile de la PIA est sauvé

Le nouveau cadre juridique redynamisera les activités au parc textile de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA). Ce parc au sein duquel est installé le centre de formation à la confection de l'habillement va voir ses activités se développer.

Avec plus de 800 jeunes (dont 59% de filles) déjà formés, le centre de formation à la confection de l'habillement est doté de matériels modernes. Il ambitionne de former 2 000 jeunes qui seront employés sur place d'ici 2023. Il prévoit également de dépasser le million de vêtements par mois. Sa capacité de production mensuelle actuelle est de 60 000 pièces.

Media : Un nouveau code de la presse entre en vigueur dès le 07 janvier

Après un délai de trois ans accordé aux professionnels des médias, le nouveau code de la presse entrera en vigueur demain. En effet, le nouveau texte adopté début 2020, entre dans sa période exécutoire à compter de ce samedi 7 janvier 2023.

Parmi les modifications, on relève notamment les conditions pour être reconnu comme journaliste au Togo, la création des "entreprises de presse" en lieu et place des « organes » de presse, la dé penalisation du délit de presse et les droits et devoirs des journalistes.

Pour ce qui est des conditions pour être reconnu comme journaliste par exemple, est reconnue comme journaliste, d'abord toute



personne titulaire d'un diplôme professionnel de journalisme délivré par une école ou un institut de formation en journalisme réguliè-

rement agréé par l'Etat. Ensuite, toute personne titulaire d'au moins une licence ou d'un diplôme équivalent reconnu par l'Etat et

qui exerce le métier de journalisme dans une société de presse pendant au moins trois ans et 5 ans pour ceux n'ayant pas la

Levée de sanctions du CNO-Togo par le ministère des sports et des loisirs

L'équité, l'unité et la cohésion au sein du sport ont un nom : Dr Lidi Bessi Kama

Le Ministère des sports et des loisirs (MSL) n'est pas en compétition avec le CNO-TOGO et le CNO-TOGO ne peut pas se substituer au Ministère, ni à l'Etat togolais.

L'un des rôles régaliens du MSL est d'assurer le contrôle du mouvement et de préserver l'équité, l'unité, la cohésion et la sérénité au sein du mouvement sportif national.

Le sport togolais a trop souffert de conflits personnels nourris par des intérêts personnels. Il faut passer à autre chose et reconstruire dignement le sport togolais. Telle est la mission du gouvernement, telle est la vision du Chef de l'Etat.

A chacune de ses prises de parole, le ministre des sports et des loisirs n'a jamais cessé d'engager les acteurs du mouvement sportif national à travailler dans un esprit d'inclusion et de participation de tous, dans le but de renforcer la cohésion et l'unité autour de l'intérêt supérieur du sport togolais.

En ce qui concerne particulièrement le CNO-TOGO, il devrait, dans la limite de ses prérogatives qui restent exclusivement cloisonnées dans la promotion de l'olympisme, œuvrer dans un esprit inclusif et participatif à l'émergence d'un véritable olympisme au Togo.

Le CNO-TOGO n'est pas la faîtière des fédérations nationales sportives dans leurs activités ordinaires. En réalité, les fédérations sportives sont délé-



gataires du pouvoir de l'Etat et travaillent de façon concertée avec le MSL.

L'on comprend dès lors que le MSL ne saurait tolérer l'usage d'un pouvoir quelconque de certaines personnes pour se régler des comptes personnels.

Il faut rappeler que le Togo a adhéré au CIO en 1965. Les hommes qui se sont succédés à sa tête ont toujours travaillé en bonne synergie avec le ministère chargé du sport pour le bien de tous. Nous devons préserver ce bel héritage qui sera transmis aux générations futures. Les hommes passent et les institutions restent.

Le CNO-TOGO ne saurait être géré comme une entreprise privée ou comme un club d'amis. C'est un bien Commun. Apprenons à faire la part des choses.

Que tous les acteurs mettent l'intérêt supérieur du sport togolais en avant et travaillent ensemble pour faire rayonner le Togo dans le concert des grandes nations sportives.

Ensemble pour le sport togolais !

licence.

Selon le même texte, l'exercice de la profession de chargé de communication et de chargé des relations publiques ou autres fonctions assimilées, est incompatible avec la profession de journaliste.

Le nouveau code consacre le principe de l'aide de l'Etat à la Presse et crée un fonds de soutien au secteur de la presse.

Notons qu'en octobre dernier, le gouvernement togolais a marqué une autre étape dans la mise à jour du cadre réglementaire de la presse au Togo, en signant avec des représentants du privé (responsables des organisations syndicales et patronales de la presse privée du Togo), une convention collective des journalistes et professionnels des médias du Togo. Couronnant ainsi plusieurs années de tractations, qui ont démarré, après les états généraux de la presse, en 2014.

Gautier A.

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES LOISIRS



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

DECISION N° 025 / MSL/CAB/2022

Portant levée des sanctions de Messieurs DJOBO Ben Tchédré Abass
LAMEGA Katema Massaberma, BIDAH Mawouna et KASSIFON Mensah Louis

LE MINISTRE DES SPORTS ET DES LOISIRS

Vu la loi n° 2021-008 du 07 mai 2021 fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo ;

Vu la décision n°432/CNO-TOGO/2021 datée du 23 août 2021 portant suspension provisoire de monsieur BIDAH Mawouna, 1^{er} Conseiller du CNO-TOGO ;

Vu la décision n°433/CNO-TOGO/2021 datée du 23 août 2021 portant suspension provisoire du Président de la FETOSPA, Dr. DJOBO Ben Tchédré Abass ;

Vu la décision n°227/CNO-TOGO/SG/2022 datée du 12 mai 2022 portant suspension provisoire du Président de la Fédération Togolaise d'Escrime, Monsieur LAMEGA Katema Massaberma ;

Vu la décision n°228/CNO-TOGO/SG/2022 datée du 31 mai 2022 portant suspension provisoire de monsieur KASSIFON Mensah Louis, Secrétaire général de la Fédération Togolaise d'Escrime ;

Vu votre courrier réponse n°495/CNO-TOGO/SG/2021 datée du 2 novembre 2022 m'informant de la non effectivité actuelle des organes disciplinaires du CNO-Togo pour statuer au plus tôt sur les cas des sanctions provisoires et conservatoires prises par votre institution vis-à-vis de certains acteurs du mouvement national sportif et qui prennent un caractère définitif en raison de l'absence d'une procédure disciplinaire diligente conformément aux exigences en la matière ;

Vu votre décision n° 613/CNO-TOGO/SG-2022, levant la sanction de monsieur TAGBA Ataféitom, suivant la résolution n° 8 prise par l'Assemblée Générale ordinaire du CNO-TOGO en sa session du vendredi 16 décembre 2022, qui atteste clairement qu'en attendant la mise en place effective des organes disciplinaires, l'Assemblée Générale du CNO-TOGO assure les compétences qui les reviennent ;

Vu les recours hiérarchiques formulés par les intéressés ;

Considérant la nécessité de préserver l'équité, l'unité, la cohésion et la sérénité au sein du mouvement sportif national ;

DECIDE :

Article 1 : Les sanctions prononcées contre Dr DJOBO Ben Tchédré Abass, Monsieur LAMEGA Katema Massaberma, Monsieur BIDAH Mawouna et Monsieur KASSIFON Mensah Louis sont levées en ce qui concerne leur droit de participer aux activités du mouvement sportif national.

Article 2 : Ils sont autorisés à prendre part à l'ensemble des activités du mouvement sportif national, notamment celles organisées par les fédérations nationales sportives dont ils sont membres.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature et sera notifiée aux différentes parties concernées.

Fait à Lomé le, 30 DEC 2022
SIGNE
Dr Lidi BESSI KAMA



Rue, Yotai BP 3191, Lomé - TOGO Tel. +229 22 22 10 53 - Fax. +229 22 22 42 38 Email: secretariat.msl@minsl.tog.tg | web: www.msl.tog.tg

Scanné avec CamScanner

Faure Gnassingbé aux funérailles de Benoît XVI

Le pape François a rendu jeudi un ultime hommage à son prédécesseur Benoît XVI, décédé samedi à 95 ans, lors des funérailles de l'ex-pontife allemand dans le cadre solennel de la place Saint-Pierre.

Le pape François a rendu jeudi un ultime hommage à son prédécesseur Benoît XVI, décédé samedi à 95 ans, lors des funérailles de l'ex-pontife allemand dans le cadre solennel de la place Saint-Pierre, en présence de 50.000 fidèles auxquels se mêlaient chefs d'Etat et têtes couronnées.

"Benoît (...) que ta joie soit parfaite en entendant la voix (de Dieu, NDLR), définitivement et pour toujours !" a lancé le pape lors de son homélie prononcée depuis l'autel dominant la gigantesque esplanade devant la basilique.

Entouré de cinq cardinaux, François, arrivé en chaise roulante, faisait face au simple cercueil de bois renfermant la dépouille de Benoît XVI, né Joseph Ratzinger, sur lequel a été placé un exemplaire des évangiles. La cérémonie, ponctuée de prières et de chants, a duré environ 1H20.

La messe, de rite latin et en plusieurs langues, était concélébrée par plus de 4.000 cardinaux, évêques et prêtres, mais son caractère exceptionnel résidait dans la présence d'un

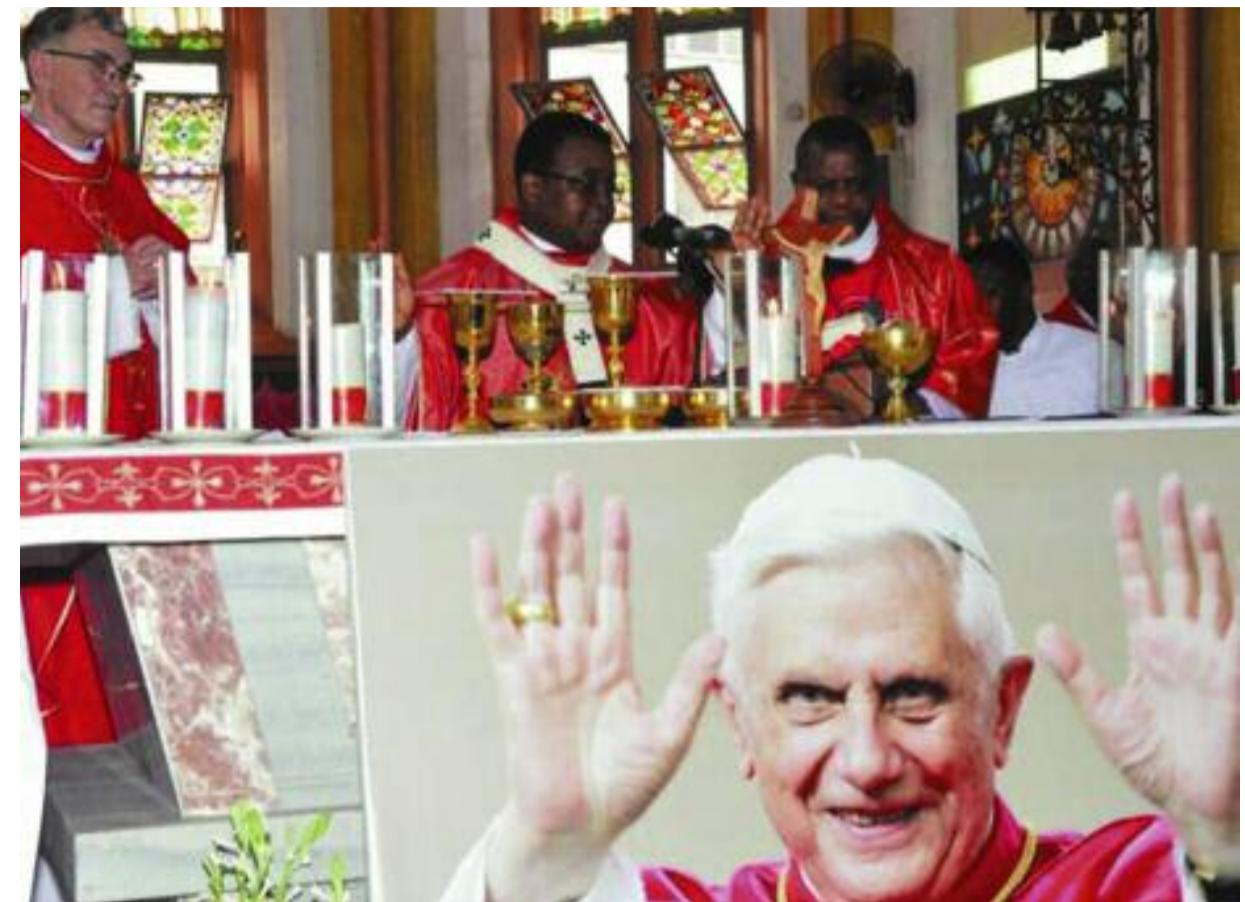
pape aux obsèques de son prédécesseur, une première dans l'histoire récente de l'Eglise.

A la fin de la cérémonie, le cercueil a été transporté à l'intérieur de la majestueuse basilique Saint-Pierre pour y être inhumé dans la crypte où reposait son prédécesseur, Jean Paul II, jusqu'à sa béatification en 2011, date à laquelle son cercueil a été déplacé.

Auparavant, le pape François, debout et appuyé sur une canne, a fait un signe de croix devant le cercueil, l'a brièvement touché puis a incliné la tête en forme de dernier salut. Dans la foule, un groupe de fidèles brandissait une banderole avec l'inscription en italien "Santo subito" ("Saint tout de suite"), un slogan scandé lors des funérailles de Jean Paul II pour demander sa canonisation immédiate.

Parmi les nombreux chefs d'Etat et de gouvernement présents dans l'assemblée figurait notamment le président togolais Faure Gnassingbé.

Avant la cérémonie, les fidèles, parmi lesquels de nombreux prêtres et religieuses,



avaient fait patiemment la queue pour passer les portiques de sécurité et entrer sur la place entourée de la colonnade du Bernin. Certains sont venus avec des drapeaux allemands et bavarois, mais aussi argentins. Des fidèles allemands brandissent une grande banderole disant "Merci Benoît!"

Conformément à la tradition, le cercueil en cyprès de Benoît XVI contient des pièces de monnaie et médailles frappées pendant son pontificat, son pal-

lium (vêtement liturgique) ainsi qu'un texte décrivant brièvement son pontificat, placé dans un cylindre métallique.

Un tel événement est une première dans l'histoire récente de l'Eglise catholique qui compte 1,3 milliard de fidèles dans le monde. En 1802, Pie VII avait célébré les obsèques de Pie VI, mort en exil en France trois ans plus tôt, mais ce dernier n'avait pas renoncé à sa charge.

La mort de Benoît XVI met un terme à dix ans de cohabitation

entre deux hommes en blanc au Vatican, du jamais vu dans l'histoire deux fois millénaire de l'Eglise.

Brillant professeur de théologie, Joseph Ratzinger, intellectuel réservé peu à l'aise avec les médias et les bains de foule, a été pendant un quart de siècle le strict gardien du dogme de l'Eglise à Rome à la tête de la Congrégation pour la doctrine de la foi avant d'être élu pape en 2005.

Occupation anarchique des espaces publics :

Dialogue et pédagogie sont des armes du gouvernement pour libérer les trottoirs, selon Malik Natchaba

L'occupation anarchique de l'espace public s'est invitée dans une émission débat à laquelle prenait part hier Kanka- Malik Natchaba, Ministre, secrétaire Général du Gouvernement.

Cette question taraude les esprits des gouvernements depuis des lustres. Des togolais installent allègrement leurs commerces sur les trottoirs, empêchant ainsi les usagers de la route de jouir pleinement de leurs droits.

Cette occupation anarchique et sauvage de ces trottoirs n'a pas laissé indifférent le gouvernement. Il a donné un moratoire jusqu'au 15 Février pour que ces commerçants de fortune quittent définitivement les trottoirs.

Mais dans l'esprit de ces togolais qui exercent ces activités sur ces lieux, c'est la désolation et la crainte de perdre leur pain quotidien.

Kanka-Malik Natchaba, a

mis en avant la volonté de dialogue et de pédagogie des pouvoirs publics pour que les choses se fassent dans les règles de l'art. Cette méthodologie que vise à mettre en pratique le gouvernement aura à coup sûr pour finalité d'amener ces occupants à quitter de leur propre chef les trottoirs sur la base des séances de sensibilisation et de conscientisation qui seront organisées à leur endroit. « L'objectif n'est pas de



retirer le gagne-pain de quelqu'un ou de le stigmatiser », a-t-il souligné jeudi. Vivement que cette pédagogie gouvernementale

puisse permettre à tous de quitter les trottoirs pour la beauté de nos villes.

Kpélafia Biva

Ecole normale de formation des professeurs d'école

Rentrée effective après 4 ans de fermeture

Dans l'enseignement au Togo, la formation de qualité des professeurs est un volet non négligeable. Les Ecoles normales de formation des professeurs d'école (ENFPE) (anciennes ENI) rouvrent leurs portes. C'est le ministre des enseignements primaire, secondaire et technique et de l'artisanat qui a procédé officiellement à la cérémonie de réouverture des six ENFPE sur l'ensemble du territoire.

Après donc quatre années d'inactivité, les ENFPE sont à nouveau opérationnelles. La réouverture symbolique s'est déroulée mardi 3 janvier 2023 à Notsé dans la région éducative Plateaux-Est.

Devant les autorités éducatives préfectorales, communales, professeurs des six ENFPE et bien d'autres acteurs du secteur, M. Donudénu Akpawu, DRH du MEPSTA et prof Koffi Tsigbé de l'UL ont présenté l'historique de la formation initiale au Togo depuis l'époque coloniale à nos jours et une session inaugurale sur le profil et la formation continue de l'enseignement.

Cette réouverture des ENFPE est orientée sur trois axes selon prof Dodzi Kokoroko, à savoir l'élévation du niveau scolaire des élèves, la viabilisation de l'école et l'amélioration de la condition enseignante. L'atteinte des



Objectifs de développement durable (ODD) n'est pas occultée. Elle concerne une éducation de qualité pour tous, comme l'épouse la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Il est important de relever que des réformes ont été opérées dans le secteur de l'enseignement, notamment l'obligation d'accéder à la fonction grâce à une formation dans une école normale. Ainsi, la

formation dans les ENFPE est sanctionnée désormais par le diplôme de professeur d'Ecole (DPE) après une formation post-bac de deux ans.

MF

PIA: Retour sur les grands moments de la plateforme en 2022

L'année 2022 qui vient de finir a été une année fructueuse pour la Plateforme Industrielle d'Adétikopé. En témoigne les avancés majeurs qui sont constatés sur le site de la plateforme.



L'année 2022 a notamment marqué l'inauguration du port sec de la PIA. Étale sur 20 hectares, avec une capacité d'accueil de 12 500 conteneurs et doté d'un parking à camion d'une capacité d'accueil de 484 camions simultanément, le port sec de la PIA sert de relais pour les conteneurs en attendant leur convoi vers les pays enclavés qui desservent Lomé depuis son port maritime.

La Plateforme dispose également de larges espaces d'entreposage de 67 000 mètre carré,

d'infrastructures de standards internationaux pour assurer la sécurité des opérations sur la zone, et d'un guichet unique regroupant 26 administrations nationales pour faciliter l'établissement des investisseurs.

Opérationnel depuis Mai 2021, le port sec de la PIA a déjà accueilli près de 10 000 conteneurs.

2022 a connu aussi la signature de 3 nouveaux investisseurs dans le volet logistique et une dizaine d'investisseurs dans le

volet industriel.

Au cours de cette année, il est mis en place des centres de formation qui accueillent déjà environ 1000 jeunes, notamment dans le domaine du textile. 2022 a vu naître les premiers vêtements Made in Togo produits au sein de la PIA.

Lancée en 2021, la Plateforme industrielle d'Adétikope (PIA) est un partenariat public/privé conclu entre la République du Togo et ARISE IIIP.

G. A

Prélèvement pour l'Ajustement de la dette du secteur pétrolier l'OTR lance un avis aux opérateurs économiques



La principale mission de l'Office togolais des recettes (OTR) est la mobilisation des recettes fiscales. Dans la dynamique d'un suivi de la liquidation du prélèvement pour l'ajustement de la dette du secteur pétrolier (PADSP) et de sa prise en compte automatique dans les statistiques de mobilisation des recettes de l'administration fiscale, l'office lance un avis à l'endroit des opérateurs économiques.

Un communiqué du Commissariat général de l'office apporte des précisions. « Il est porté à la connaissance des commissaires en douanes

agrés, des consignataires, des importateurs, des exportateurs et des entreposaires, l'intégration du prélèvement pour l'ajustement du secteur pétrolier dans le système douanier automatisé (Sydonia world) », mentionne l'avis signé par le Commissaire général Philippe Kokou Tchodié à l'endroit des opérateurs économiques.

En outre, le communiqué souligne que « la liquidation automatique du PADSP dans Sydonia World est rendue obligatoire à compter du 1er janvier 2023 ».

MF

Adidogomé : Famath production au cœur d'une action citoyenne



Famath production, structure spécialisée dans l'événementiel s'est illustrée à quelques minutes avant l'entrée dans la nouvelle année. Mais cette fois-ci, sur un autre terrain. Une opération de salubrité qui a rassemblé les jeunes du quartier Adidogomé Apédokoé Gbomamé.

Aux premières heures de la journée de samedi 31 décembre 2022, des jeunes qui se réclament "Bannou" (ghetto boys) munis de houes, coupe-coupe, balais, râteaux, brouettes... ont bravé la fraîcheur de l'harmattan et pris d'assaut le siège de Famath production à Adidogomé. L'initiative était noble. Ils ont répondu à l'appel de Mathias Fanho, premier responsable de Famath production.

Le DG de Famath production et toute son équipe ont donné le ton à une opération de salubrité à la veille de la célébration du nouvel an. Il s'agit d'une activité dont le mouvement a entraîné les jeunes issus des couches défavorisées d'Adidogomé dans une opération quartier propre. Adidogomé Apédokoé Gbomamé a fait sa toilette. Devanture de Famath production, ruelles mis au propre.

L'ambiance conviviale et bon enfant ainsi que l'esprit participatif ont donné un caractère particulier à l'opération. « Nous nous mobilisons pour le grand rassemblement des Bannou. Alors, pour montrer qu'on peut être à la fois un Ghetto boy et un citoyen responsable, nous les avons réunis », lâche M. Fanho au cours de l'activité.

Au-delà donc de son esprit participatif, cette action de salubrité est une occasion de sensibilisation des issus des couches défavorisées ou des ghetto, autour des valeurs de citoyenneté, de vivre ensemble et de cohésion sociale.

L'occasion faisant le larron le DG de Famath production, n'a pas manqué de présenter ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année aux participants de cette activité responsable et citoyenne, aux autorités du pays et à tout le peuple togolais.

Notons qu'à la fin de l'opération, des tickets d'entrée au concert de l'artiste Ghettovi ont été distribués.

M F

Togo : Le SMIG désormais fixé à 52 500 Fcfa

Le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) connaît depuis ce 1er janvier une nette évolution. Suite à des concertations entre les centrales syndicales et les organisations professionnelles des employeurs, un accord a été trouvé en vue de sa revalorisation. Ainsi, le SMIG passe de 35 000 Fcfa à 52 500 Fcfa.

Par arrêté N°3790/MFPTDS/DGT du 31 décembre 2022, le SMIG et le SMAG sont fixés à 302,89 FCFA/Heure soit 52.500FCFA par mois sur toute l'étendue du territoire national et pour toutes les branches d'activité économique à compter du 1er janvier 2023.

Selon le ministre DE LA fonction publique, du travail et du dialogue social Gilbert Bawara, avec cette augmentation du SMIG, le Togo se place désormais en bonne position parmi ses voisins de l'Afrique de l'ouest francophone notamment ceux de l'UEMOA. L'augmentation vise, en effet, deux objectifs. Le premier : les organisations syndicales des travailleurs,



les entreprises et les employeurs avec le gouvernement ont le souci de densifier et de massifier le tissu économique. « Cela signifie en termes clair que nous avons besoin que les entreprises qui existent continuent à développer leurs activités et à créer l'emploi pour les Togolaises et les Togolais et nous avons besoin d'attirer d'autres investissements et d'autres investisseurs pour venir investir dans notre pays, créer les activités et créer des emplois pour les Togolaises et les togolais », a affirmé le ministre du travail.

Le deuxième : inciter les entreprises qui évoluent dans l'informel à s'enregistrer pour bénéficier de l'allègement de certaines charges entre autres, l'exo-

nération des cotisations des entreprises pour l'assurance maladie annoncée par le Chef de l'Etat.

Il faut souligner que le dernier relèvement du Salaire minimum interprofessionnel garanti, au Togo, date de 2011.

Hormis le relèvement annoncé du salaire minimum, d'autres mesures sociales (dont l'augmentation de la valeur indiciaire des salaires.) ont été engagées par l'exécutif togolais ces derniers mois, face à la situation de vie chère et de hausse de l'inflation qui affecte l'économie togolaise.

Notons que le SMIG s'applique uniquement et exclusivement dans le secteur privé. Raison pour laquelle, les discussions pour son augmentation ont débuté chez les centrales syndicales, les organisations professionnelles des employeurs et les organisations syndicales des travailleurs. De 35000 FCFA, ces entités sont parvenues à un accord sur le chiffre de 52500FCFA.

Gautier A.

Togo : L'ANPE recrute pour le compte de la PIA

Une société de la plateforme industrielle d'Adétikopé recrute 1000 jeunes via un processus de recrutement de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). Des conditions sont posées pour les candidats intéressés.

Pour postuler, il faut déposer son dossier au plus tard le 13 janvier 2023 à 17h. Etre de nationalité togolaise, disponible et sachant lire et écrire le français. Etre âgé de 18 à 30 ans au plus à la date du test écrit de recrutement justifier d'un niveau d'étude compris entre la classe de 4ème et terminale au plus. Une pré-sélection se fera sur la base de critères d'éligibilité. Un test écrit de recrutement



pour les candidats présélectionnés est prévu, ainsi qu'un entretien individuel avec les candidats sélectionnés à l'issue du test écrit.

Rappelons que le présent recrutement exclut les élèves et étudiants. Les candidats retenus à l'issue du test écrit suivront une formation de 6 mois avant d'être intégrés.

M F

1 Million

Pour toi chaque jour

Souscris à ton forfait à partir de 300F

*909#

Le Millionnaire
c'est moi!

Souscris à un forfait ça c'est moi, moi, moi, ou même
à partir de 300F pour être éligible au tirage au sort.
Promo valable du 7 Décembre 2022 au 4 Février 2023
Service Client: 888

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom

Réception n°0228001604 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Agbalépédogan, non loin
de la Pharmacie Vigueur
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Moudjib FALANA
Gautier A.
Kahf DJOBO (Stagiaire)

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie:
La Colombe
Tirage :
2.500 exemplaires

Announce

Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.

Ça c'est
moi!
***909*1#**



Composez
909



Selectionnez
1 - Ça C'est Moi



Selectionnez
Internet



Choisissez le forfait
tariif pour vous

TOGOCOM est une marque déposée et une marque de service de
Togocom International S.A. Togocom International S.A. est une filiale de
Togocom S.A. Togocom S.A. est une filiale de Togolexco S.A.
Un fournisseur d'accès à Internet et de téléphonie mobile.

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.


Togocom

